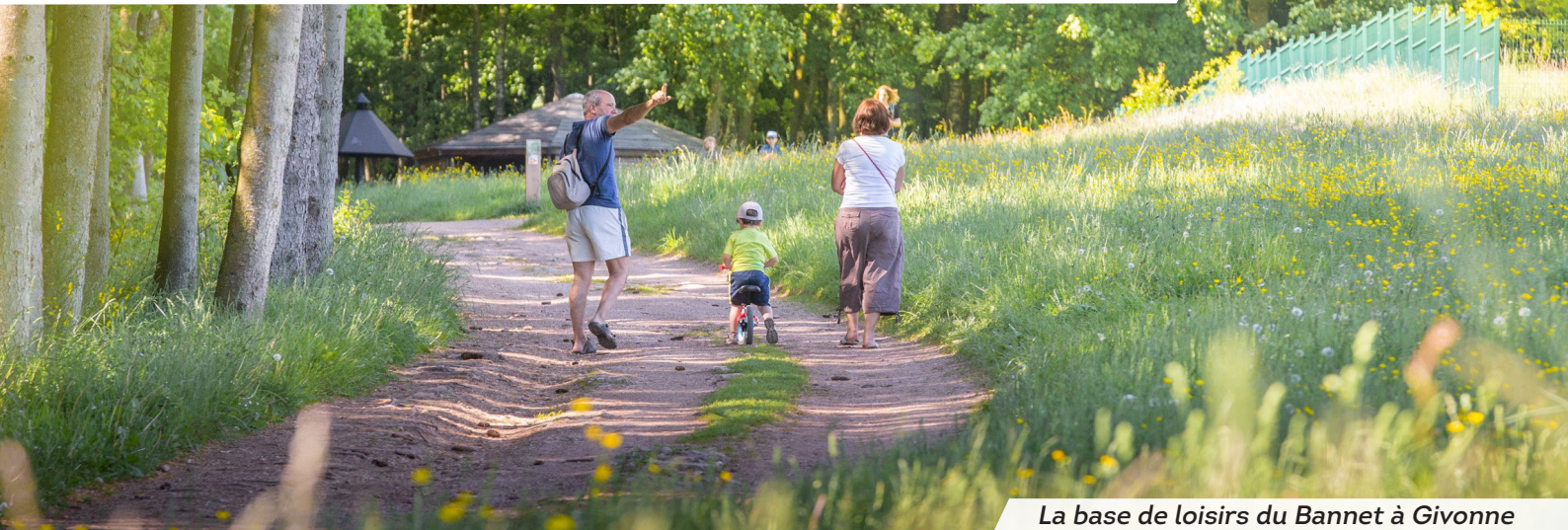




ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



La base de loisirs du Bannet à Givonne

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Bosseval-et-Briancourt
Boutancourt
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Chéhéry
Cheveuges
Clifon
Daigny
Damozy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Germelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Rubécourt-et-Lamécourt
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Cernay
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Solidarité et cohésion

Johnny Hallyday se produira le mercredi 29 juin à Sedan. Outre la bonne nouvelle que constitue ce concert pour tous ses fans, j'y vois une parfaite illustration de l'action d'Ardenne Métropole. Le stade Dugauguez, où va se produire la star, est en effet géré par notre communauté d'agglomération et c'est grâce aux efforts conjugués de tous les partenaires impliqués dans l'organisation de ce concert (Flap en particulier) que ce dernier va pouvoir devenir une réalité.

Venues de toutes les Ardennes, mais aussi d'autres départements, de Belgique, du Luxembourg, des milliers et des milliers de personnes seront réunies pour l'occasion à Sedan, qui va donc bénéficier d'un joli coup de projecteur. Or ce qui est bon pour une commune d'Ardenne Métropole le devient pour toutes.

La raison en est simple : notre communauté d'agglomération a pour principale ambition le développement harmonieux de l'ensemble de son territoire. Cela passe bien sûr par l'édification ou la modernisation de structures installées en zone urbaine, comme le futur campus universitaire de Charleville-Mézières, mais aussi par de nombreuses initiatives dirigées uniquement vers les secteurs ruraux. Quelques exemples pour vous en convaincre :

- notre candidature au programme Leader a été retenue par la Région Grand Est, ce qui nous assure 1,5 million de subventions européennes pour mener à bien des projets exclusivement ruraux ;
- alors que des opérateurs privés financent l'intégralité de l'installation de la fibre optique sur Charleville-Mézières et Sedan, nous nous apprêtons à en faire de même, grâce à des fonds publics, pour assurer l'accès de tous les habitants au très haut débit ;
- nous prévoyons de doter l'ensemble du territoire communautaire d'un réseau de bornes (près de 150 au total) destinées à permettre la recharge de véhicules électriques, ainsi qu'à terme la mise à disposition de véhicules de ce type sous forme d'auto-partage.

C'est en nous montrant unis et parfaitement solidaires les uns des autres que nous saurons trouver les voies de notre renouveau.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

LEADER : POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

Nous vous l'annonçons le mois dernier : grâce aux fonds européens Leader, Ardenne Métropole va pouvoir disposer d'une enveloppe approchant 1,5 million d'euros pour soutenir et développer des projets de son territoire. Voilà comment ça va se passer et ce que ça va changer.

C'est incontestablement la bonne nouvelle du printemps pour Ardenne Métropole : le dossier Leader, patiemment mitonné par les services communautaires, a été validé. Résultat, notre communauté d'agglomération va jusqu'en 2020 pouvoir bénéficier d'aides financières européennes destinées à développer l'attractivité de ses zones rurales ou périurbaines.

Des aides dont le montant, au total, avoisinera 1,5 million d'euros. De quoi modifier et améliorer pas mal de choses, d'autant que les subventions européennes ainsi attribuées ne doivent représenter « que » 64 % du total des sommes engagées, le reste provenant d'autres subventions ou d'auto-financement. En clair, cela signifie que ce sont près de 2,2 millions qui vont ainsi être engagés exclusivement pour dynamiser nos villes et nos campagnes : les actions menées dans ce cadre pourront en effet l'être sur toutes les communes d'Ardenne Métropole, à l'exception de Charleville-Mézières et Sedan.

PLACE À LA SOCIÉTÉ CIVILE !

Concrètement, notre dossier Leader va être piloté par un « Gal », un Groupe d'action locale, qui présente la particularité de ne compter dans ses rangs qu'une minorité d'élus : la plupart de ses membres sont issus des chambres consulaires, d'associations, d'entreprises... Ce sont d'ailleurs ces dernières qui sont prioritairement invitées à faire connaître leurs projets. Des projets qui devront bien sûr être validés avant de recevoir le label Leader... et les financements qui vont avec.

C'est dans ce but qu'un appel à projets va être lancé dès la rentrée, afin de faire émerger des dossiers éligibles et correspondant aux axes qui ont été acceptés par les instances européennes (voir encadré « des pistes à suivre »).



DES PISTES À SUIVRE

Le dossier Leader présenté par Ardenne Métropole et validé par l'Europe fournit des pistes précises dont peuvent s'inspirer les futurs porteurs de projets :

- faciliter l'accès aux services de soins ;
- développer l'offre d'animation et de garde des jeunes enfants ;
- renforcer l'accès à la culture ;
- pérenniser les filières économiques locales ;
- élaborer une stratégie territoriale de communication ;
- mettre en réseau les acteurs économiques ;
- promouvoir les circuits courts alimentaires ;
- mettre en valeur la Voie verte, les patrimoines culturel et naturel ;
- soutenir le développement de l'économie circulaire ;
- favoriser la mobilité alternative et l'intermodalité.

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



L'EXEMPLE DES CRÊTES

Hormis Ardenne Métropole, d'autres territoires ardennais ont obtenu le label Leader. Dont la communauté de communes des Crêtes préardennaises, 21.870 habitants répartis sur 94 communes dans les secteurs de Chaumont-Porcien, Signy-l'Abbaye, Launois-sur-Vence, Poix-Terron ou Attigny.

« Nous avons déjà été éligibles à Leader sur la période précédente, présente Audrey Vexo, en charge de ce dossier auprès des Crêtes, cela a été un vrai coup de fouet pour notre territoire. Entreprises, associations, société civile ont eu l'occasion de prendre part aux décisions et de jouer un rôle moteur. Notre axe principal consistait à valoriser les ressources matérielle mais aussi humaine de notre territoire pour y créer de la richesse. »

Fiche signalétique

NOM : Leader, Liaison entre actions de développement de l'économie rurale.

ANNÉE / LIEU DE NAISSANCE : 1991, Bruxelles.

SIGNES PARTICULIERS : Fonds européens pour des projets pilotes à destination des zones rurales. Décision d'affectation des crédits : la Région Grand Est.

ATTACHES LOCALES : La candidature d'Ardenne Métropole a été validée sur la période 2016-2020, avec 1,5 million d'euros à la clé.

GOVERNANCE : Le Leader d'Ardenne Métropole est piloté par un Gal (Groupe d'action locale) dans lequel les élus sont obligatoirement minoritaires.

RÉSEAUX : Tout collectif (association, entreprise, collectivité) peut déposer un projet.

Au total, sur la période 2009-2015, une centaine de projets ont ainsi pu voir le jour, présentés par des associations, des entreprises, des collectivités... Trois exemples volontairement diversifiés parmi ces réalisations : un programme d'animations intergénérationnelles destiné aux seniors, avec des ateliers-cinéma en présence d'enfants, des rencontres autour de la sophrologie ou les premiers secours...; une chaudière collective à bois déchiqueté utilisée pour le chauffage de maisons individuelles ; la création d'un poste d'animateur sportif partagé par plusieurs associations touchées par la crise du bénévolat.

« Mais ce ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Entre les fonds européens, les autres subventions et la part d'auto-financement, près de 5,4 millions d'euros ont été investis localement. Vous comprenez pourquoi nous n'avons pas hésité à remplir... »

3, 2, 1... PLONGEZ !

L'été approche et les équipements d'Ardenne Métropole passent eux aussi en mode « grandes vacances », pour votre plus grand plaisir : ouverture 7 jours sur 7 à des plages horaires plus étendues au centre aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières (du 4 juillet au 28 août) et au centre aquatique de Sedan (du 6 juillet au 28 août). Des animations seront également proposées tout au long de la période estivale dans ces 2 équipements (structures gonflables à l'intérieur et à l'extérieur).

La piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières sera fermée durant l'été à partir du 3 juillet. Réouverture le 29 août.

Fermetures pour vidanges :

Centre aquatique de Sedan : du 22 juin au 5 juillet.

Centre aquatique B. Albin à Charleville-Mézières : à partir du 29 août.

Horaires et détails des animations sur www.ardenne-metropole.fr



PROJETS MUSICAUX : UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

En parallèle de l'enseignement, les musiciens de l'agglomération peuvent être accompagnés dans le développement de leur projet musical. En partenariat avec l'AME, les studios de l'Echo (Aiglemont) proposent des espaces de répétition et d'échanges, ouverts toute l'année.

Passer de la répétition à la scène ? Se faire connaître ? Ardenne Métropole et l'AME s'associent pour accompagner les musiciens amateurs dans leur projet artistique. Jeu de scène, recherche d'une identité sonore, aide à la répétition, pré-production et maquettage jalonnent les parcours proposés cette année, pour donner des clés et permettre à tous les projets musicaux d'exister.

Groupe ou artiste solo, quelle que soit l'avancée de votre projet, vous pouvez déposer votre candidature présentant vos souhaits et vos besoins d'accompagnement.

Retrouvez un podium consacré aux artistes accompagnés en 2015 à l'occasion de la

fête de la musique le 21 juin, place du Théâtre à Charleville-Mézières.

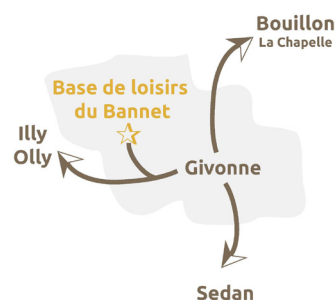
Informations sur les parcours d'accompagnement de la scène locale et les studios de l'Echo : marielaure.brizet@ardenne-metropole.fr
AME studios.echo@gmail.com - 07 85 07 72 06

LE BANNET : UN ÉTÉ 100% NATURE

Cet été, en famille ou entre amis, (re)découvrez la base de loisirs du Bannet à Givonne et ses nombreux équipements.

Accès libre et gratuit à l'ensemble du site : aire d'animation et d'éveil pour enfants, espace pique-nique, terrains de pétanque, pistes de bicross, circuits VTT, randonnée... mais aussi des parcours d'orientation et de santé (pour tous âges, différents niveaux de difficulté), sentier découverte du patrimoine et chasse au trésor pour les petits (de 2 à 7 ans, 5 parcours au choix).

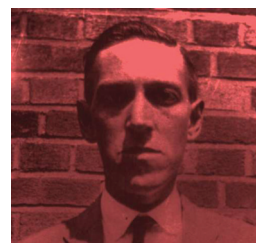
Des animations thématiques seront également proposées cet été, plus d'informations sur www.ardenne-metropole.fr



1^{ÈRE} EDITION DU SALON DES LITTÉRATURES MAUDITES

Organisé par la Société des écrivains ardennais et le réseau des médiathèques d'Ardenne Métropole, ce premier salon des littératures maudites mettra à l'honneur des thématiques et des textes qui ne trouvent pas nécessairement leur place dans les manifestations littéraires dites classiques.

Un événement original et novateur à découvrir les 9, 10 et 11 septembre prochain. Retrouvez très prochainement le programme détaillé de ces trois journées sur www.ardenne-metropole.fr



LES 9, 10 ET 11 SEPTEMBRE 2016
La Société Des Écrivains Ardennais et le réseau des Médiathèques Communautaires Ardenne Métropole présentent la 1^{ère} édition du

SALON DES LITTÉRATURES MAUDITES

Fantastique, Parapsychologie scientifique, Phénomènes mystérieux, Fables historiques, Contes, légendes et romans artistiques, Imaginaire, OUVI, Esotérisme, Occultisme, Vampirisme, Erotisme, etc...

Entrée libre et gratuite

Conférences

Auteurs

Signatures d'ouvrages

Libraires

Cinéma

Concert

MÉDIATHEQUE VOYELLES

VOYELLES

Place Fatio

Charleville-Mézières

Renseignements :

Tel :

Mail :

Entrée libre et gratuite